



134
accidents corporels en 2016 dans le périmètre du SCOT Caen-Métropole

162
victimes en 2016 dans le périmètre du SCOT Caen-Métropole

83 %
des accidents dans Caen-Métropole impliquent une voiture en 2016

6 %
des accidents dans Caen-Métropole ont été mortels en 2016

Sources des données :

- Base de données CONCERTO 2012 à 2016, DDTM Calvados
- Fichier national des accidents corporels, Observatoire national interministériel de la sécurité routière, Ministère de l'Intérieur



AUCAME
Caen Normandie

Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole
19 avenue Pierre Mendès France - 14000 CAEN
02.31.86.94.00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr

Réalisation & mise en page :
AUCAME 2017
Contact :
xavier.lepetit@aucame.fr

Directeur de publication :
Patrice DUNY

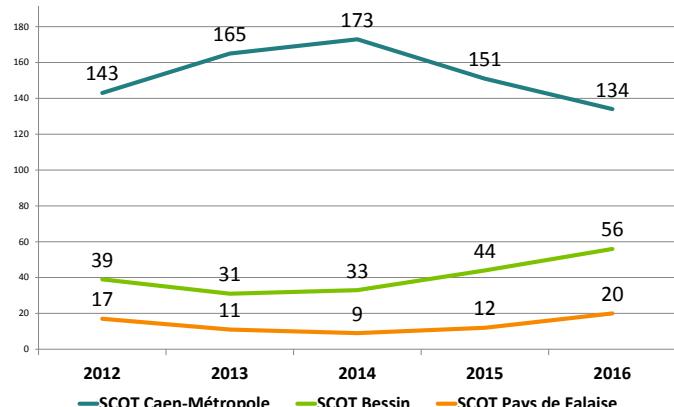
Tableau de bord Edition 2017

La sécurité routière

OBSERVATOIRE
MOBILITÉS
Décembre 2017

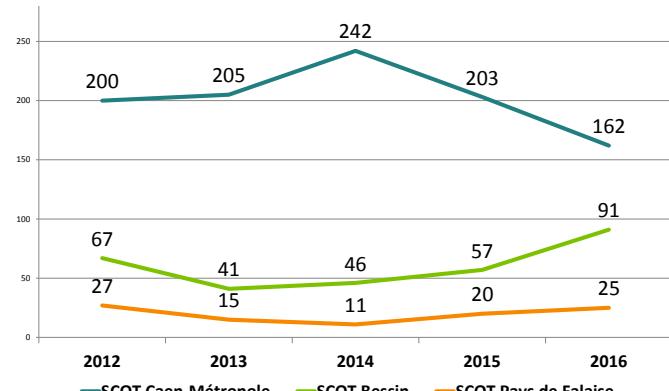
La répartition géographique des accidents

Évolution du nombre d'accidents entre 2012 et 2016



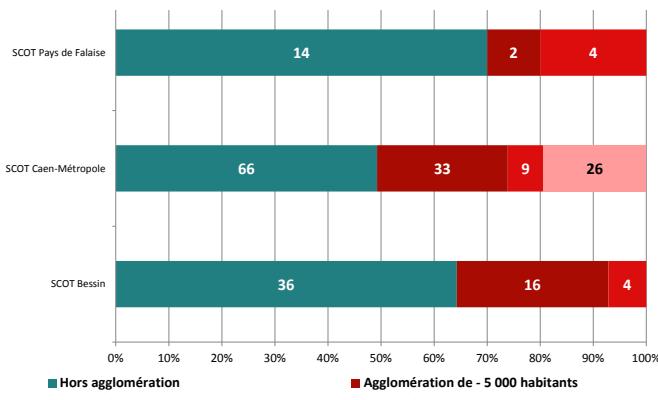
Le SCOT de Caen-Métropole connaît pour la deuxième année de suite une baisse du nombre d'accidents corporels en 2016 (- 11%). A l'inverse, les SCOT moins urbains (Pays de Falaise et Bessin) ont connu une hausse du nombre d'accidents, parfois importante, à l'image de ce qui est observé à l'échelle du département.

Évolution du nombre de victimes d'accidents entre 2012 et 2016



La baisse du nombre d'accidents sur Caen-Métropole s'accompagne d'une baisse encore plus importante du nombre de victimes avec 20 % de personnes touchées en moins. Un phénomène contraire est observé sur les autres SCOT, avec une très forte hausse du nombre de victimes (+ 60 % pour le Bessin, et + 25 % pour le Pays de Falaise).

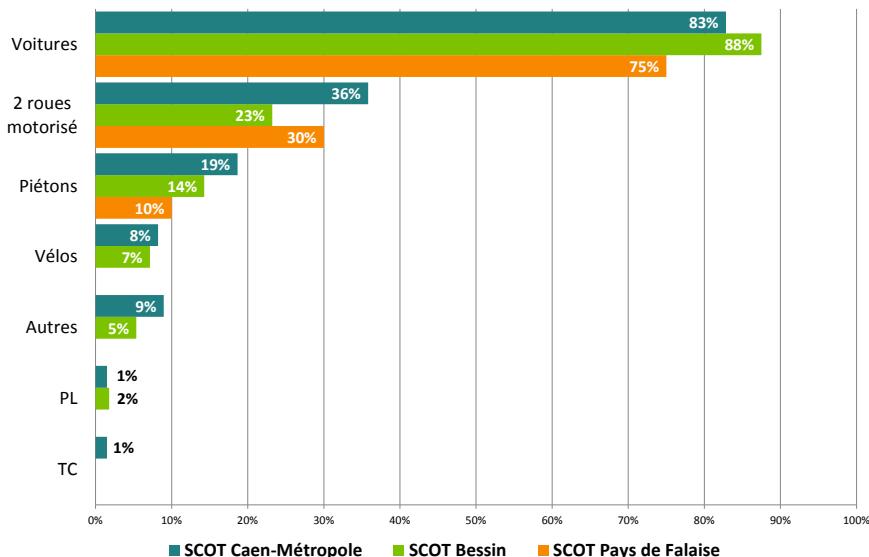
Localisation des accidents en 2016



Territoires plus ruraux, les accidents localisés dans le Bessin et dans le Pays de Falaise ont lieu en grande majorité en dehors des agglomérations, contrairement au SCOT de Caen-Métropole. Néanmoins, la baisse des accidents constatée sur Caen-Métropole est avant tout liée à sa zone dense, la part des accidents hors agglomération étant ainsi en forte augmentation.

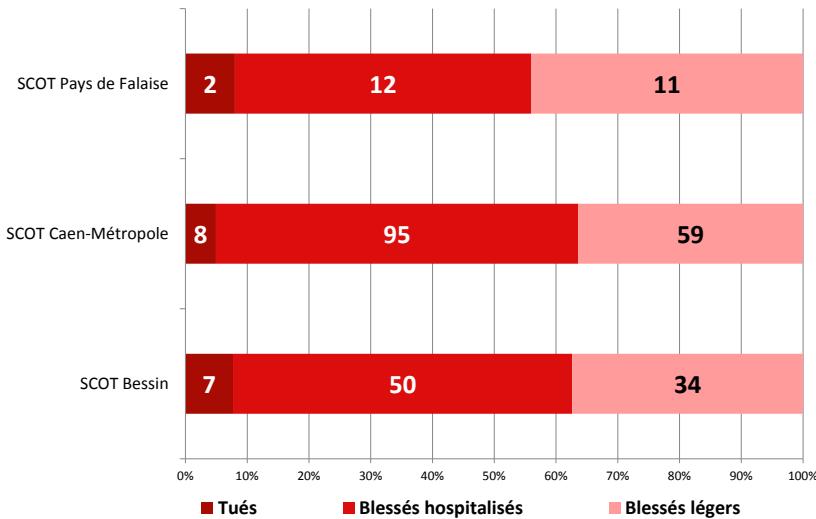
Les modes impliqués et la gravité des accidents

Part des accidents impliquant chacun des modes en 2016



L'implication de l'automobile dans les accidents corporels est de plus en plus importante, notamment pour les SCoT plus ruraux. Il est à noter qu'en 2016, les accidents corporels impliquent moins de piétons pour le SCoT de Caen-Métropole et le Pays de Falaise. A l'inverse, les vélos sont plus impliqués en 2016 dans les accidents ayant lieu dans le SCoT Bessin.

Répartition des victimes selon la gravité des accidents en 2016



La gravité des accidents a progressé en 2016 pour le SCoT du Bessin et de Caen-Métropole. Les routes du Bessin ont été particulièrement meurtrières en 2016 avec 7 décès contre 2 en 2015. A contrario, la part des décès et des blessés hospitalisés a diminué pour le SCoT de Falaise.

Définitions et précisions méthodologiques :

- **Accident corporel** : accident survenu sur la voie publique et impliquant au moins un véhicule, ayant entraîné la blessure ou la mort d'une des victimes.
- **Tué** : sont comptées comme « tuées » les victimes d'accidents décédées sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident.
- **Blessé hospitalisé** : victime d'un accident ayant fait l'objet d'une hospitalisation de plus de 24 heures.
- **Blessé léger** : victime d'un accident ayant fait l'objet d'une hospitalisation d'une durée inférieure à 24 heures.
- **Agglomération** : espace sur lequel sont groupés des immeubles bâties rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde (Article R110-2 du Code de la Route).